Journal d'Information municipale

N°25 - Juillet 2013

Fraissinet de Lozère

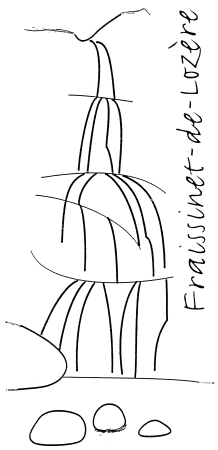

Débat 2012 à Racoules

Après Racoules, rendez-vous à Finialettes, Jeudi 8 août à 18 h pour notre débat public annuel.

Enfouissement à Finialettes

Travaux du Captage à Rûnes

Chemin à Rûnes

Le conseil municipal
Jean-Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Eugène Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Jean-Marie Thoyer

Le CCAS
Jean-Pierre Allier
Dominique Molines
Marie Lion
Christelle Folcher
Catherine Rothenburger
Paul Commandré
Estelle Auburtin
Sylvie Mazoyer
Eliette Roure

Secrétaires de la mairie :
Dominique Delmas
Magali Martinez

Bonjour,

En ce début d'année 2013, malgré un hiver et un printemps très pluvieux, notre commune a connu beaucoup de travaux:

- *l 'enfouissement des réseaux moyenne tension dans Rûnes et Fraissinet, du Pont Sans Eau à Rûnes via Le Fageas, sur la RD 35, du Fageas à Finialettes sur la voie communale,*
- *l''aménagement de la RD 35 de Pont Runès aux Fourches*
- *l'aménagement du chemin de Rûnes vers les bois*
- *la mise en conformité du captage de Rûnes et l'aménagement du chemin d'accès.*

D'autres sont en cours (captages du Mont Lozère, chemin des Clauzes à la Brousse, réhabilitation de la maison de « Marie » en résidence d'entrepreneurs, …).

A noter la création de la pizzeria ambulante de Sébastien Rampon et de sa compagne Hangpy, la naissance de Sofia au foyer de Didier Daudè et Marion Héraut et de Sami au foyer de Thierry Rouméjon et Marie Lion, le concert de l'ensemble de Molezon à l'église de Fraissinet de Lozère, le mardi 6 août et les lectures publiques du Théâtre Clandestin le vendredi 16 août à Finialettes.

Jean-Pierre ALLIER

Permanences : mardi et vendredi de 8h30- 12h & 13h - 15h (à Fraissinet de Lozère)
Avec le maire, vendredi : 10h30 –12h - Tel 09/75/43/69/62- Tel-Fax 04/66/45/88/39
Courriel :mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Prix et règlement eau potable et assainissement

Les tarifs et règlements de l'eau et de l'assainissement sont accessibles sur le site Internet de la communauté de communes, (en allant sur commune de Fraissinet de Lozère) :

http://cevennes-mont-lozere.fr

Augmentation de prix en 2013 de 2 %.

Veuillez nous transmettre avant fin août votre relevé de compteur d'eau (par papier ou messagerie) en précisant l'adresse exacte du compteur et le nom et l'adresse + téléphone du payeur (adresse internet si possible).

Maison de « Marie », résidence d'entrepreneurs

Les travaux ont pris du retard du fait d'un hiver et d'un printemps pluvieux. Aujourd'hui, gros œuvre, charpente, toiture en lauzes sont terminés.

Maison de l'emploi, relais des services publics et cyber base

Est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 h, les lundi et mardi après-midi sur rendez-vous. L'association Quoi de 9 ; ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Nos coordonnées : Cyber- base et Maison de l'Emploi, Relais Services Publics « Cévennes-Mont Lozère », rue du quai, 48220, Le Pont de Montvert Tél : 04/34/09/06/14 camille.debiere@cyber-base.org, mamartinez@cyber-base.org

Captages, à Runes c'est fini, au Mont Lozère, en cours

Les entreprises AB Travaux et Rouvière sont en train de terminer l'aménagement des périmètres de captages. Pour le captage de l'Aubespic à Rûnes, AB travaux a dû aussi aménager le chemin d'accès qui permettra aussi aux agriculteurs d'accéder mieux à leurs parcelles et aux promeneurs de découvrir un superbe paysage.

Les 3 captages du Mont Lozère sont en travaux (reprise des étanchéités, déboisement, amélioration des pourtours et clôtures).

Reprise de l'étanchéité du réservoir de la Brousse dans le cadre de la décennale. Vidage+javellisation des réservoirs faits au printemps.

Élections municipales : du nouveau !

Une déclaration de candidature est désormais obligatoire pour tous les candidats dès le premier tour de scrutin (déposée en sous préfecture ou en préfecture le troisième jeudi avant 18h qui précède le scrutin avec justificatif d'éligibilité, avec nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession). Au second tour seuls les candidats du premier tour sont admis sauf s'ils étaient en nombre inférieur au nombre de postes à pourvoir (déclaration pour les nouveaux avant mardi 18h).

Le nombre de poste à pourvoir et la liste des candidats feront l'objet d'un affichage en mairie. Lors du vote les 11 premiers noms sont retenus. Les noms de personnes non-candidates ne sont pas comptabilisés.

Quelques informations de la Communauté de Communes

En cette fin de mandat, les projets d'investissement sont lancés: la maison de Marie à Fraissinet pour une résidence d'entrepreneurs, l'achat et la réhabilitation de la Cure au Pont de Montvert en 2 logements + 2 locaux associatifs, l'aménagement de l'Espinas en école nationale de la pierre sèche (un grand bâtiment de travail en aval de la RD 35 et la réhabilitation des bâtiments côté montagne pour des salles d'activités), la gendarmerie à l'Estournal au Pont de Montvert (4 logements + locaux et garages de la gendarmerie), la zone artisanale de St Maurice de Ventalon, Tous ces projets sont en cours, d'autres en projet: l'aménagement de la crèche prés de l'école au Pont de Montvert, l'aménagement d'un centre d'accueil temporaire de groupes au Pré du Moulin, Les structures mises en place fonctionnent bien: crèches et centres de loisirs à St Frézal de Ventalon et Pont de Montvert élargi à St Croix Vallée Française et St Etienne Vallée Française, la cyber base, Maison de l'emploi, relais de services publics, l'office du Tourisme.

Le PLU : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable va être présenté

Le bureau d'études Synergie, après le diagnostic a présenté le PADD. Ces deux étapes ont été validées par les Personnes Publiques Associées et par le Conseil municipal. Une présentation à la population aura lieu en mairie **le mercredi 24 juillet à 18h**.
La dernière étape (zonage et réglementation des zones) est lancée. Le PLU définitif sera soumis à enquête publique à l'automne, pour une approbation en 2014.

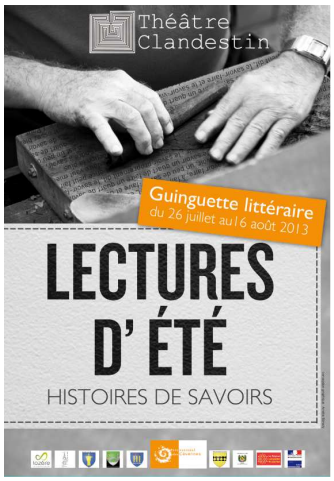

Vendredi 16 août à 19h à Finialettes
Le Théâtre Clandestin présente une lecture d'été « **Hommage au monde paysan d'hier et d'aujourd'hui** ».
Après le spectacle repas partagé et apéro.

Les subventions

Commune : Foyer Rural 700, Amis du Livre 600, Cinéco 100, Foot 350, Cuma 200, Théâtre clandestin 250, CF le Pont 150, CF la Brousse 400, les accrochés 300, Mont Lozère Aubrac 500, Atelier Montvertipontains 100, l'Arbre aux abeilles 150, AOC châtaignes 100, ASA DFCI 1200, Fête JA 200, Radio Bartas 150, Club Mont Verts 200, Épis de Mains 50.

CCAS : 700 € de colis de Noël pris au CAT de La Cezarenque de Concoules pour les + de 75 ans, ADMR 150 €, UNA Présence Rurale 100 €, Foyer Socio.Educ. du Collège de Florac (6 enfants X 30 €) 180 €, Les Restos du Cœur 100 €, Asso. Sport. Ecole Florac 30€ (1), 1000 €, d'allocation pour élèves boursiers en Enseignement Supérieur (2011/2012) soit 4 x 250 € versés aux allocataires qui auront transmis un RIB et la preuve qu'ils sont boursiers, dans l'enseignement supérieur.

Le Mardi 6 août à 21h
à l'église de Fraissinet de Lozère

Le Foyer Rural Passe Montagne vous propose un concert de l'ensemble vocal de Molezon sous la direction de Maurice Berbon et d'Irène Mayaffre (Chefs de cœur).
Madrigalistes d'hier et d'aujourd'hui, poètes de toujours, Costeley, Bertrand, Gesualdo, Monteverdi, Gounod, …

Sébastien Rampon et Hangpy vous proposent leurs pizzas cuites au feu de bois à Rûnes (midi) et à la vue du Pont le soir.
Tel 06 66 73 12 07

Dépenses en €		Recettes en €	
Fonctionnement	2 013	Fonctionnement	2 013
Chage à caractère général (energie, entretien…..)	77 520,00	Exédent n -1	70 859,45
Charges de personnel (deneigeur, urssaff, assurance	43 540,00	Impots et taxes	66 261,00
FNGIR	17 445,00	Dotation Etat	125 534,00
Virement en recettes d'Invest.	40 000,00	(DGF 92338)	
Autres charges de gestion	88 544,39	(Dot Nat de perequation 2800)	
(indemnité élus 17 700)		(DSR 8802)	
(contingent d'incendie 8250		(Dotation élu 2734)	
(contingent siegt, sivu 45000		(autres ……)	
(subvention asso 6300)		produit du domaine(concession,,,,,)	9 990,00
(perte sur créance, contributions obligatoire		remboursement salaire domy	19 200,00
Charges financières emprunt remboursemt interet	4 305,99	produit financier ou excptionnel	1 560,00
charges exceptionnelles	2 000,00	Location logement	11 000,00
dépenses imprévues	17 602,07		
Opération d'ordre (plus values, amortissement)	13 447,00		
TOTAL	**304 404,45**	**TOTAL**	**304 404,45**
Investissement	€	Investissement	€
Déficit reporté	4 147,93	Virement de la sect, fonct,	40 000,00
Emprunt remboursement capital	20 260,08	FCTVA	14 000,00
dépenses imprévues	11 643,74	Amortissement	13 447,00
Subventions d'equipement versée (eau,,,,)	30 000,00	produit de cession (vente terrain…)	5 000,00
terrains nus	5 000,00	Subvention Région	42 808,00
Opérations d'équipement	327 011,76	nouvelle mairie 3000 presbytère 10000	
nouvelle mairie 15000		aménagement la brousse..;27000	
runes eau non potable 20000		appart mairie 2808	
Programme voirie 29000		subvention département	107 000,00
chemin ruraux 2013 finialette 15000		nouvelle mairie 2500 appart mairie 7622	
chemin ruraux 2012 runes 19000		aménagement la brousse..45000	
appart mairie 4632		racoules 2985	
presbytere 20000		plu 3000	
plu 35000		presbytère 10000	
coral la brousse 3000		Eau runes12000	
informatique et bureautique 4000		voirie 2013 12880	
aménagemt la brousse runes 90527		chemin ruraux 12000	
enfouissement finialette 40000		autres, état,…	19 800,00
		nouvelle mairie 3000 inondation 5000 rune 2300 plu 3000 +5000 amendes police 1500	
		emprunt	156 008,51
Total	**398 063,51**	**Total**	**398 063,51**
COMMUNE	702 467,96		702 467,96

Commentaires

Les recettes réelles de fonctionnement sont d'environ 175 000 € (125 534 € de dotation Etat et 49 000 € d'impôts locaux (66 261 € - 17 445 € reversés).
Les dépenses sont en augmentation constantes (77 000 € de charges à caractère général, 20 000 € de charges de personnel, 45 000 € à l'école, 18 000 € indemnités des élus + assurances, 8 250 € pour le SDIS (Contingent Incendie), 6 300 € pour les Subventions aux associations, etc…
Peu d'endettement (24 000 €).
Des investissements heureusement subventionnés de 40 à 70 %.
Le budget de l'eau, à part, devient équilibré en fonctionnement (45 000 €) et en Investissement (250 000 €).
Le CCAS, à part, est aussi équilibré (2 230 €).

Station d'épuration

La station d'épuration de Fraissinet de Lozère est lancée. Mais à ce jour nous n'avons pas pu débloquer tous les financements et une réunion prochaine a été convoquée pour régler ce problème. Les entreprises ont répondu à l'appel d'offres, mais sont 35 % plus chères que l'estimation. De plus nous ne serions aidés qu'à 50% alors que nous comptions sur 70%.

Les chemins ruraux

C'est l'entreprise Rouvière qui a réalisé le Chemin de Rûnes (Photo en une). Il part du bout du parking de la cascade et descend vers Ruas sur 1.550m, Il désenclave de nombreuses parcelles des agriculteurs et permet l'exploitation des bois traversés. Le prochain chemin au programme sera le chemin des bois à Finialettes.

Chemin des Clauzes

Les entreprise Rouviere et RUAS vont commencer les travaux de voirie. Déjà les passages canadiens ont été réalisés. L'emprise foncière est en cours de régularisation. Un circuit piétonnier Rûnes, Les Clauzes, La Brousse, Rûnes, a été pré balisé et est accessible. Des panneaux et balises viendront compléter cet aménagement.

La RD35 enfin ouverte :

Les travaux financés par le Conseil Général pour l'amélioration de la RD 35 entre le virage des Fourches et Pont Runés sont enfin terminés. Ce chantier a beaucoup traîné sur 3 ans, du fait de l'émiettement des crédits du Conseil Général mais aussi du fait des mauvaises conditions climatiques.
. Cet aménagement a suscité de nombreuses réactions de par son ampleur et la coupe de nombreux arbres.
Espérons aujourd'hui que la nature reprendra rapidement ses droits. Les talus ont été engazonnés et les plantations seront faîtes à l'automne sur certains délaissés.

De GRIMOARD Guillaume I, II et III

De GRIMOARD Guillaume (I), né vers 1250, décédé en 1308, Seigneur de Grisac et de Bellegarde (48), bailli de Mende (48), épouse Mme **de MOSTUEJOULS**. Ils ont un fils **De GRIMOARD** Guillaume II**.**
Guillaume de Grimoard, damoiseau, était seigneur de Bellegarde, paroisse de Saint Privat de Vallelongue. En 1283 il était bailli de Mende. En 1274 un accord intervint entre Guillaume de Grimoard et l'Église de Mende, qui lui reconnut le droit de justice criminelle sur la terre de la Rouvière et autres, de la paroisse de Cassignas. En 1285, un autre acte nous apprend que Guillaume était seigneur de Bellegarde, que sa juridiction s'étendait sur les paroisses de Saint Privat de Vallelongue et de Saint André de Lancize, et qu'il avait pour vassaux des nobles. Nous y voyons Bertrand de Saint Privat se reconnaître comme son vassal et justiciable. Guillaume a le haut domaine et exercera seul la haute justice dans toutes les terres qui appartiennent à Bertrand, sa mère et sa femme : la moyenne justice est partagée entre eux. Seule la justice civile est laissée en entier au feudataire. L'étendue de cette juridiction donna lieu à une transaction avec le Chapitre de Mende pour les terres de Soubeiran et d'Ansisole. La famille de Grimoard était en même temps feudataire de l'Évêque de Mende, comte du Gévaudan, et du vicomte de Polignac. On voit Guillaume Ier de Grimoard rendre hommage à l'évêque Guillaume Durand le 1er mai 1293 et à son second le 20 octobre 1308.

De GRIMOARD Guillaume II, né en 1270. **se marie en 1305 à Fraissinet-de-Lozère (48)** avec **De MONTFERRAND** Amphélise. La paroisse de Fraissinet de Lozère s'étendait alors sur les villages de Grizac, Lhermet, Rampon, Saliéges, …De leur union naquit un fils **De GRIMOARD Guillaume (III) le futur pape URBAINV** (et une fille Delphine). Quelques années plus tard, de nouvelles contestations s'élevèrent, car Jean de Paravisol et Bernard de Saint Privat ayant reconnu en l'Église de Mende des possessions qui dépendaient de Bellegarde, le successeur de Guillaume Ier, le chevalier Grimoard (Guillaume II fils de Guillaume Ier), se leva pour soutenir ses droits et présenta une réclamation, sans doute rédigée par son fils, le futur pape. On voit De Grimoard Guillaume II rendre hommage à Albert Lordet le 10 novembre 1344. **De GRIMOARD** Guillaume II décède le 16/10/1366 à Avignon (84) à l'âge de 96 ans.

De GRIMOARD Guillaume III, né en 1310 à Grizac, Lozère, et décédé en 1370 (19 décembre 1370) à Avignon, devint le sixième pape à Avignon sous le nom d'**Urbain V (**élu au pontificat le 28 septembre 1362 et intronisé le 6 novembre 1362). Originaire des pays de la langue d'oc, comme ses prédécesseurs, natif du Gévaudan dans une famille liée à celle des Sabran, il commença à vivre et à étudier à proximité de la vallée du Rhône. Elzéar, un de ses oncles, était alors prieur de la chartreuse de Bonpas, près d'Avignon
Profès de l'ordre de Saint-Benoît, comme Benoît XII et Clément VI, il fut rapidement chargé des plus prestigieuses abbayes bénédictines de France et de Provence. Mais là s'arrête le parallèle avec ses devanciers. Ni évêque, ni cardinal, il n'a jamais entretenu de relations suivies avec la Curie. Il fut donc totalement étranger aux querelles de clans de l'Antique et Sacré Collège des cardinaux. De plus, sa carrière ne doit rien à l'administration royale française, et ses missions diplomatiques l'ont rendu très proche de l'Italie; proximité qui entraîna une tentative avortée de retour de la papauté vers Rome.
Il est à l'origine de nombreux développements architecturaux, de missions dans le monde entier et, avec la Guerre de Cent Ans, a eu à participer et arbitrer plusieurs conflits.
Urbain V est le seul des pontifes avignonnais à avoir été porté sur les autels avec le titre de *bienheureux*. Béatifié en 1870, sous Pie IX, il est considéré comme saint dans le nouveau calendrier liturgique publié par Paul VI, sans avoir été formellement canonisé.